

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Hakam Abdellatif Finance SA représentée par son administrateur Karim Benhamou, a déclaré le 21 avril 2008, avoir acquis sur le marché central, le 21 avril 2008, 600 actions Berliet, au cours unitaire de 365,00 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Hakam Abdellatif Finance SA détient 62.703 actions Berliet, soit 5,01% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Hakam Abdellatif Finance SA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Berliet et de siéger au conseil d'administration de Berliet.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières